

La racine 'bd est attestée dans la plupart des langues sémitiques anciennes. En ougaritique, en hébreu et en arabe, elle signifie avant tout « servir », tandis qu'en araméen, en syriaque et en phénicien, elle a le sens plus général de « faire, fabriquer » (voir en ce sens Dn 3,1.15). Elle est représentée dans la Bible principalement par le substantif 'ébed (« serviteur, esclave », 813 fois), par le verbe 'abad (317 fois) et par le substantif 'abodah (« service, esclavage, travail », 145 fois). S'ajoutent à ce nombre le substantif, beaucoup plus rare, 'abdût (« esclavage, servitude », 3 fois seulement : Esd 9,8.9; Ne 9,17), et 2 fois l'expression 'abuddah rabbah (« de nombreux serviteurs », « beaucoup de domestiques » : Gn 26,14; Jb 1,3).

Bien que la majorité des emplois de cette racine dans la Bible soit affectée d'une connotation religieuse et positive (voir plus loin), elle n'en conserve pas moins son ambiguïté fondamentale. Le contexte aide souvent à lever l'ambiguïté, mais pas toujours. La racine 'bd évoque, en effet, aussi bien le travail libre et gratifiant que le travail forcé et pénible, le service que la servitude, le travail rémunéré ou l'esclavage pur et simple, les travaux domestiques et les services du palais aussi bien que le service liturgique. Pour rendre 'abad, la Septante respecte l'ambiguïté de l'hébreu en faisant appel principalement aux verbes *douleuô* (« être esclave, servir, obéir », 114 fois) et *ergazomai* (« travailler, produire, faire », 37 fois) d'une part, et *latreuô* (« servir pour de l'argent, rendre un culte », 75 fois) ainsi que *leitourgeô* (« exercer une fonction publique », « rendre un culte », 13 fois) d'autre part. La Vulgate utilise surtout *servire*, lui-même ambivalent, et *operari* (« travailler, faire »), un terme générique et neutre. Du point de vue de la répartition, environ un tiers des emplois de 'abad (113 occurrences sur 317) se trouve dans le Pentateuque ; ce verbe occupe également une place de choix dans les cercles deutéronomistes (Deutéronome, Josué, 1 et 2 Samuel, Jérémie, etc.).

Le verbe 'abad désigne la responsabilité primordiale de l'être humain par rapport au sol : « Yhwh Dieu prend l'adam / pour l'installer dans le jardin d'Éden / qu'il travaille [*le-'abdah*] et qu'il veille dessus » (Gn 2,15; voir aussi 2,5; 3,23; 4,2.12 ; 2 S 9,10 ; Za 13,5; Pr 12,11). Il s'applique tout autant à des activités plus spécifiques, telles celles du tisserand (1S 19,9) ou du viticulteur (Dt 28,39). D'une manière plus générale, il désigne le travail humain, objet d'une prescription explicite du Décalogue : « Souviens-toi du jour du shabbat et qu'il soit saint : six jours tu serviras [*ta'abad*] et tu feras tout ton travail, mais, le septième jour, shabbat pour Yhwh, ton Dieu ! Tu ne feras aucun travail... » (Ex 20,8.10).

'Abad sert aussi à décrire la gérance des activités familiales et domestiques. Jacob a veillé sur les affaires de la maison de Laban : « Donne-moi en partant mes femmes et mes enfants, gagnés à ton service [*'abadtî*]. Tu sais bien tout ce que j'ai fait pour te servir [*'abadtî*] » (Gn 30,26). Le service indique alors une relation d'appartenance et de loyauté du serviteur envers le maître de la maison (voir aussi Ex 21,2.6; Lv 25,39.40.46).

Le verbe 'abad peut tout aussi bien recevoir une connotation politique et marquer la soumission d'un peuple à un roi étranger, pouvant impliquer le versement d'un tribut. Il y eut, jadis, les cinq rois soumis à Kedorlaomer pendant douze ans (Gn 14,4), avant leur rébellion. Il y aura plus tard le cas des Moabites et des Araméens, défaits, aux mains de David : « Les Moabites (/ les Araméens) devinrent pour David des vassaux versant un tribut » (2 S 8,2.6), et aussi Israël et Juda asservis à d'autres nations (Israël : Gn 25,23; Dt 28,48; Jg 3,8; Juda: Jr 25,11; 27,6-9; 2 R 25,24).

*De la servitude au service* : ce titre d'un livre de Georges Auzou (1961), jouant avec bonheur sur l'ambivalence du verbe 'abad, traduit on ne peut mieux l'itinéraire des fils d'Israël retracé dans le livre de l'Exode. L'intervention puissante de Yhwh vise, en effet, à les affranchir d'une situation de servitude et à les rendre libres et disponibles pour un nouveau type de service. Le verbe 'abad revient pas moins de 15 fois au sens de « service envers Yhwh » dans les seuls chapitres 3 à 12 de l'Exode. Il s'agit bien là d'un enjeu majeur de la mission de Moïse auprès des siens : « Voici, je serai avec toi et ceci sera pour toi le signe que moi je t'envoie : quand tu auras fait sortir le peuple d'Égypte, vous servirez [*ta'abdûn*] Dieu sur cette montagne » (Ex 3,12; voir aussi 4,23; 7,16.26; 8,16; 9,1.13...). Il n'en ira pas autrement aux étapes cruciales de l'établissement en Canaan ainsi que de l'instauration de la royauté, l'idée de servir Yahvé étant au cœur de l'assemblée de Sichem (Jos 24 : avec 16 emplois du verbe 'abad) et du discours d'adieu de Samuel : « Ne vous détournez pas de Yhwh, servez-le de tout votre cœur » (1 S 12,20.24).

La racine 'bd devient, dans les milieux sacerdotaux, un terme technique pour décrire les fonctions rattachées au sanctuaire: « Approche la tribu de Lévi / mets-la devant Aaron le prêtre / qu'ils le servent / qu'ils accomplissent ses tâches et celles de la communauté entière / [...] qu'ils servent le service [*la-'abod 'ét-'abodat*] de la demeure / qu'ils gardent tous les objets / au nom des Israélites / ils servent le service [*la-'abod 'ét-'abodat*] de la demeure » (Nb 3,6-8; voir aussi 4,23.30.47; 8,11.19ss.). La Septante privilégie le verbe *latreuô* pour ce type de service assuré par les lévites.

La racine 'bd prend par ailleurs un sens beaucoup plus large, pour signifier l'adhésion au yahvisme, à l'exclusion de tout culte en faveur des divinités étrangères : « S'il ne vous convient pas de servir Yhwh [*la-'abod 'ét- yhwh* ], choisissez aujourd'hui qui vous allez servir [*ta'abodûn*] : soit les dieux qu'ont servis [*'abedû*] vos pères au-delà du fleuve, soit les dieux des Amorites dont vous occupez la terre. Quant à moi et les miens, nous servirons Yhwh [*na'abod 'ét- yhwh* ] » (Jos 24,15). Le peuple réuni à Sichem choisit de s'attacher à Dieu et de mettre en pratique sa parole: « Notre Dieu que nous servirons [*na'abod*], c'est Yhwh, dit le peuple à Josué. C'est lui dont nous écouterons la voix » (Jos 24,24). Il revenait ainsi au choix proposé jadis par Moïse à l'ensemble des croyants : « Et maintenant, Israël, que te demande Yhwh ton Dieu, sinon que tu vénères Yhwh ton Dieu, marches dans toutes ses voies. l'aimes et serves [*la'abod*] Yhwh ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme [ ... ] ? » (Dt 10,12 ; voir aussi 10,20 ; 11,13). La même exhortation est reprise dans les Psaumes : « Servez Yhwh [*'ibdû 'ét- yhwh* ] dans la joie/Cris de joie/entrez devant lui» (Ps 100,2; voir aussi 2,11).

L'utilisation du verbe à des conjugaisons dérivées demeure marginal : seulement 18 au total, les plus nombreuses (8) et les plus intéressantes étant celles de la conjugaison *hifil* [*he'ebîd*]. Il est toujours question de « contrainte », que ce soit pour le traitement infligé aux fils d'Israël par les Égyptiens (Ex 1,13; 6,5), ou par Salomon à son peuple, mis à rude contribution pour la construction du Temple (2 Ch 2,17), ou encore par Nabuchodonosor mobilisant son armée contre Tyr (Ez 29,18). Chose étonnante, deux emplois du *hifil* supposent que Yhwh lui-même serait responsable de la servitude de Juda et d'Israël : « Je ferai de toi l'esclave [*ha'abadtî*] de tes ennemis dans une terre que tu ne connaissais pas » (Jr 17,4) ; « Ai-je abusé [*hé'ébadtî*] de tes offrandes? » (Is 43,23). Cette dernière accusation est aussitôt réfutée par Yhwh et retournée contre Israël: « Avec tes écarts tu abuses [*hé'ébadta*] / avec tes crimes tu m'épuises » (Is 43,24). Enfin, le dernier emploi du *hifil* vient tempérer tout jugement unilatéral porté sur la réforme deutéronomique entreprise par Josias : « Dans toutes les contrées, sous la poigne des fils d'Israël, il ne subsista plus aucune horreur. Josias les avait fait disparaître. Et il obligea [*wayya'abed*] tous ceux présents en Israël à servir [*la'abod*] Yhwh leur Dieu » (2 Ch 34,33).

Rarement aura-t-on vu dans la Bible un nom commun ayant autant d'acceptions différentes que **é‘béd**. Certes, on peut toujours traduire par « serviteur », mais il y a serviteur et serviteur. Sous ce mot, on ne trouve pas moins de sept catégories différentes : domestique, esclave ou tout individu se désignant ainsi dans une formule de politesse, pour la sphère privée, fonctionnaire royal et vassal pour la sphère politique, et enfin disciple-croyant et « serviteur de Yhwh » pour la sphère proprement religieuse.

La première catégorie fait référence à une réalité sociologique qui ne semble pas poser problème : l'existence de serviteurs domestiques, qui sont généralement en bons termes avec leur maître et jouissent de leur confiance. La plupart du temps, ils restent dans l'anonymat et sont évoqués de façon collective. Les patriarches Abraham, Isaac et Jacob ont chacun son lot de serviteurs (Gn 12,16; 26,19; 30,43), et leur confient des missions importantes, comme celle de trouver une épouse pour leur fils : Abraham fait alors appel à « son serviteur, le plus vieux, celui qui veillait sur tout » (Gn 24,2), et c'est ce serviteur qui conclut le mariage avec Rébecca et sa famille. Le même serviteur, nommé Éliézer, pourrait être celui que le patriarche a déjà désigné comme héritier (Gn 15,2). Si ce mot, employé au pluriel [**‘abadîm**], est masculin et désigne, sans distinction, l'ensemble des domestiques au service d'un patriarche ou d'un autre personnage important, il est souvent complété par l'addition d'un terme faisant référence aux «servantes», avec le singulier du mot *‘amat* (Ex 20,10; Lv 25,6; Dt 16,11.14) ou le pluriel de *shiphah* (Gn 12,16; 20,14; Dt 28,68; 1 S 8,16). Mais la frontière est mince par rapport à la catégorie suivante, et il est souvent difficile de trancher. Quoi qu'il en soit, la condition de ces serviteurs et servantes n'est guère réjouissante. Ils sont ravalés au rang des bêtes et des biens matériels, et figurent au bas de l'échelle sociale avec d'autres catégories d'exclus: « Ni toi, ni ton fils ou ta fille, ton serviteur [**‘abdeka**], ta servante [*wa’amatéka*], ton boeuf, ton âne ou toute autre de tes bêtes, ni l'immigré [...] aucun d'entre vous ne se livrera à quelque activité que ce soit » (Dt 5,14 ; voir aussi 5,21).

La seconde catégorie est celle des esclaves, hommes ou femmes, qui sont la propriété de leur maître et objet de commerce : « Tes esclaves tes servantes [**‘abdeka wa’amatéka**] / prends-les chez les autres autour / [...] ils seront à vous / Donnez-les en héritage à vos descendants / en propriété de possession perpétuelle / qu'ils soient vos esclaves [**ta‘abodû**] » (Lv 25,44.46; voir aussi Ex 21,2-11). Même si la pratique de l'esclavage dans l'Israël biblique n'a jamais été aussi répandue que dans les grands empires voisins (Égypte, Assyrie, Babylone, Grèce), 2 Ch 28,8-10 mentionne deux cent mille captifs que les fils d'Israël, menés par le roi Pégah, ont faits en Juda, et dont ils veulent faire leurs « esclaves ». Le chiffre est sans doute exagéré, mais les textes législatifs qui viennent d'être cités (voir aussi Dt 15,12-18 et 20,10-18) montrent bien qu'Israël s'est livré à cette pratique. Les législateurs n'ont pas manqué cependant de lui rappeler l'obligation morale de faire preuve de justice et d'humanité envers les esclaves, en raison précisément de la compassion manifestée par Dieu alors qu'Israël était lui-même esclave en Égypte : «Tu te souviendras que tu as été esclave [**é‘béd**] en terre d'Égypte et que Yhwh ton Dieu t'en a racheté » (Dt 15,15).

Les deux catégories suivantes renvoient à la sphère politique. La troisième (« fonctionnaire royal ») comprend tous ceux qui gravitent autour du roi ou du souverain: conseillers, ministres, fonctionnaires royaux, gardiens du palais, hommes de main et guerriers. Le terme peut être générique, comme lorsqu'on évoque la « cour » de Pharaon (Gn 41,37) ou « ses suivants » (Ex 12,30; 14,5), les serviteurs-ouvriers de Hiram, roi de Tyr (1 R 5,15.20), le cortège de gens accompagnant la reine de Saba auprès de Salomon (1 R 10,13), les «ministres» d'Ézékias (2 R 19,5), de Josias (2 R 23,30), de Yoyakîn (2 R 24,12) et de Nabuchodonosor (2 R 24,10), et les proches de Xerxès (Est 1,3; 2,18). Mais le terme peut aussi désigner les « hommes », les « soldats » et les « troupes » d'un roi ou d'un général (Gn 14,15; 2 R 24,11; 2 S 2,12.13; 3,22; 18,7). Bien que la présence auprès du roi d'un grand nombre de « serviteurs » ne semble pas, en général, être contestée, le prophète Samuel se montre cinglant — au moment de concéder au peuple, qui la réclamait, l'institution de la royauté — en ce qui concerne le « droit du roi » et les abus que l'application de ce droit entraînera dans le choix des serviteurs et la condition qui leur sera imposée : «Vos serviteurs [**‘abedèkém**] et vos servantes, vos jeunes gens les meilleurs, vos ânes, il les prendra pour les faire travailler à son service / [...] Et de vous, il fera ses esclaves [*la ‘abadîm*] » (1 S 8,16-17).

Une quatrième catégorie d'emplois fait ressortir, elle aussi, la dimension politique du mot : ce dernier désigne alors un roi — et son peuple — contraint à être le vassal d'un roi étranger, plus puissant (Achaz, roi de Juda, par rapport à Tiglat Pilésér, roi d'Assour : 2 R 16,7 ; Hoshéa, roi d'Israël, devant Salmanasar, roi d'Assour : 2 R 17,3 ; et Yoyaqim, vassal de Nabuchodonosor : 2 R 24,1).

Une cinquième catégorie englobe les emplois où le titre de serviteur sert d'autoprésentation dans des formules de politesse, équivalentes à la formule encore en usage en français : « votre humble serviteur ». Jacob, qui n'est pas encore réconcilié avec son frère Ésaü, dont il redoute la rencontre, n'hésite pourtant pas à demander à ses messagers de le présenter comme le « serviteur » de ce frère rival (Gn 32,5). Pour bon nombre de dialogues dans les textes narratifs, on peut traduire de tels emplois du mot par un pronom personnel, comme l'a fait souvent la BNT (Gn 44,18.19.30; 46,34; 47,4; 1 S 20,7.8; 1 R 2,38, etc.).

Les sixième et septième catégories d'emplois de **é'béd** révèlent une dimension proprement religieuse et théologique. La sixième catégorie consiste en la désignation, collective ou individuelle, des croyants comme « serviteurs » de Yhwh / Dieu. La majorité des 57 emplois du mot dans les Psaumes sont à comprendre en ce sens : « N'écarte pas ton serviteur dans ta colère » (Ps 27,9) ; « Que ta face illumine ton serviteur » (Ps 31,17) ; « Ta parole / Souviens-t'en pour ton serviteur » (Ps 119,49) ... La plupart des grandes figures bibliques, d'ailleurs, soit revendiquent ce titre, soit le reçoivent de Dieu ou de leur entourage : Abraham (Gn 26,24; Ps 105,6.42), Isaac (Gn 24,14), Jacob (Gn 32,11; Is 44,1.2; 45,4) - les trois patriarches ensemble (Ex 32,13; Dt 9,27) -, Moïse (Ex 4,10; 14,31. . . Ps 105,26), Josué (Jos 5,14; Jg 2,8), Samuel (1 S 3,9.10), David (2 S 3,18; 7,5.8.25.26...), Salomon (1 R 8,28-30...), Élie (1 R 18,36), Isaïe (Is 20,3), Job (Jb 1,8; 2,3; 42,7-8) et d'autres. En ce dernier sens, on trouve une quinzaine de fois l'expression « mes (ses) serviteurs les prophètes » (2 R 9,7; 21,10; Am 3,7; Jr 7,25...).

Reste enfin — septième et dernière catégorie — la figure, aussi énigmatique que célèbre, du « serviteur de Yhwh » (ou « mon serviteur »), évoquée principalement dans les chapitres 40-66 d'Isaïe (31 fois en tout) : « Voici mon serviteur [**'abdi**], il a mon soutien / mon élu enchante ma vie / je lui donne mon souffle / il révélera le droit aux nations ... » (Is 42,1). L'interprétation de cette figure emblématique continue d'alimenter la discussion exégétique, et on ne saurait entrer ici dans tous ses détails. Qu'il suffise de rappeler brièvement les données du problème, et les questions qu'il faudrait garder en tête au moment d'aborder chacune des références. Le « serviteur » en question est tantôt anonyme (Is 42,1; 44,26 ; 52,13), tantôt identifié à Jacob / Israël (Is 41,8.9; 44,1-2.21; 45,4). S'agit-il toujours du même serviteur ? Dans les cas où il demeure anonyme, faut-il chercher une figure individuelle ou une collectivité ? Le « serviteur » est-il un personnage du passé, du présent ou de l'avenir ? Est-ce un (le) prophète ? un roi ? un messie ? Sa souffrance (Is 52,13-53,12) est-elle réelle ou figurée ? A-t-elle valeur de rédemption pour la multitude ? L'important n'est pas de trancher dans un sens ou dans l'autre, mais de faire entendre les « voix plurielles », pour employer l'expression de l'exégète Paul Beauchamp à propos de ces textes.

Pour ce qui est du substantif **'abodah**, on retrouve occasionnellement les nuances déjà évoquées pour le verbe et pour **é'béd** : « travail » (Lv 23,7.8.21.25 ... ; Ps 104,23), « service » (Gn 29,27), « servage » (1 R 12,4 ; Is 14,3), « servitude » (Ex 1,14 ; 2,23), « esclavage » (Dt 26,6 ; Lm 1,3), etc. Mais ce qui est frappant, c'est que le mot reçoit dans la Bible une surdétermination théologique : « Aaron élève les lévites en élévation devant Yhwh / au nom des Israélites / ils serviront le service [**la-'abod 'ét-'abodat**] de Yhwh » (Nb 8,11). Près d'une centaine d'emplois, en effet, font référence au service liturgique, et sont reliés à la mention de la « Demeure » et de la « tente de la convocation » (Ex 39,40), du Temple, « maison de Yhwh / Dieu » (1 Ch 6,33; 28,13), ou à la célébration du rituel d'une fête religieuse comme la Pâque (Ex 12,25.27). La très grande majorité de ces emplois est concentrée dans les chapitres 3-4, 7-8 et 18 du livre des Nombres ainsi que dans les chapitres 9 et 23-29 du premier livre des Chroniques et les chapitres 31-35 du second livre des Chroniques, qui décrivent dans le menu détail la tâche des lévites.

J.-P. PRÉVOST